



CHAMPIONNAT PACA des CLUBS

Dimanche 22 Mars 2020

Aix en Provence (plateau de l'Arbois)

Responsables :

Directeur de course :	Pierre DELENNE
Traceur :	Adrien DELENNE
Contrôleur :	Pierre DELENNE
GEC :	Richard HEYRIES
Arbitre désigné par la ligue :	Paul VISCA



Carte :

Europole de l'Arbois : 1/10000ème - Equidistance : 5m (actualisation : Février 2020)
1/5000ème pour mini-relais

Tout entraînement collectif ou individuel sur la carte est interdit d'ici la course.

Terrain :

Pinèdes largement débroussaillées. Nombreux chemins et sentiers. Micro relief riche de nombreux vallons et petites barres rocheuses

Accueil :

à partir de 8h30 sur le lieu de course, départ en masse à 10H
Parking-Accueil-Arrivée au même endroit

Fléchage routier : à partir de la sortie 5 (Eguilles, Calas) sur la RD9 entre Aix et Vitrolles

Attention, nouveautés !

- 1) le règlement a changé.** Il y a maintenant 2 « séries » de 5 (Série A) ou 4 coureurs (Série B, total des CN des 4 coureurs inférieur à 12000 points, voir règlement ci-après). Le CN qui s'applique à la composition de la série B est celui en date du 1^{er} Mars
- 2) Nous utiliserons le système « sans contact » SIAC sur les boîtiers.** Mais les puces traditionnelles « contact » pourront toujours être utilisées !

Inscriptions : [Site d'inscription](#)

Les inscriptions des équipes sont indispensables **au plus tard le 16 Mars**. La composition des équipes est demandée **au plus tard le 19 Mars**.

Tarifs d'inscriptions : A régler sur place

Série A : 30 € par équipe, Série B : 24€ par équipe

Mini-relais : 18€ par équipe

En cas d'absence, nous demanderons d'acquitter la moitié de la somme (3 €/équipier)

Circuits Loisir : 3 circuits non chronométrés (Jaune, Bleu et Vert)

Nous vous invitons à vous préinscrire sur le site de l'ACA Aix pour nous permettre d'imprimer le nombre de cartes nécessaires. Majoration tarifaire pour inscriptions sur place.

Informations sur le [Site internet de l'ACA Aix](#)

Ravitaillement : boissons et petite restauration sur place

Informations complémentaires : [Site internet de l'ACA Aix](#)

Reglement du CHAMPIONNAT PACA DES CLUBS (relais)

Ce championnat se dispute sur le même principe que le championnat de France des clubs ; c'est un relais par équipe de clubs.

Doivent être proposés sur la même journée :

- Un CPC (équipes de 5 ou 4 coureurs), voir article VI-1
- Un mini CPC (équipes de 3 coureurs), voir article VI-7

A) LE CPC

Article VI-1 : Composition des équipes

-Série A) 5 coureurs

-Série B) 4 coureurs

Pour être en Série B, le total des points CN des coureurs de l'équipe (a l'ouverture des inscriptions) devra être inférieur à 12000 points.

NB : Ce classement CN reference sera exporté et publié en ligne par l'arbitre en même temps que l'invitation

Tous les panachages d'âge et de sexe sont permis sous réserve de la présence dans chaque équipe d'au moins :

- une féminine
- un jeune (H ou D de 18 ans et moins) ou un vétéran (H ou D de 50 ans et plus)

Un coureur ne peut satisfaire aux deux conditions.

Article VI-2

Dans chaque série, la première équipe à avoir passé et terminé ses relais remporte la course.

Article VI-3

Le titre de Champion PACA des Clubs est remis au vainqueur de la Série A

Article VI-4

Le nombre d'équipe par club n'est pas limité et ils peuvent en aligner dans chaque série

Les clubs peuvent aligner des équipes ne répondant pas aux contraintes imposées mais ces équipes seront alors classées « open »

Article VI-5

Temps de course des relais :

	Série A		Série B		
Relais	Niveau technique	Temps vainqueur	Niveau technique	Temps vainqueur	
1	Violet	35 - 40 mn	Violet		1
2	Jaune	25 - 30 mn	Jaune		2
3	Violet	35 - 40 mn	Violet		3
4	Jaune	25 - 30 mn	Jaune		4
5	Violet	50 - 55 mn			

NB : même circuits en Série A et Série B donc temps de course des vainqueurs beaucoup plus longs en Série B

Article VI-6 : Points clubs pour le Challenge PACA

Le calcul des points se fait sur une base de :

500 points pour la première équipe en Série A. 200 points pour la première équipe en Série B. Les équipes suivantes marquent un nombre de points calculé selon leur écart en temps par rapport à la première équipe. Ces points sont déterminés en utilisant la même formule que pour le classement pédestre à savoir :

Nombre de points = (temps du 1er / temps de l'équipe) x 500 (x200 pour la Série B)

Les équipes PM marquent 10 pts par coureur

B) Le Mini CPC

Article VI-7 : Composition des équipes

-Equipes de 3 coureurs

-Equipes composées exclusivement de HD10, 12

Les autres équipes seront « open »

Article VI-8 : Circuits

Relais	Niveau technique	Temps vainqueur	
1	Bleu	30 mn	
2	Vert	20 mn	Sans variation
3	Bleu	30 mn	

Article VI-9 : Points club pour le challenge PACA

Le calcul des points se fait sur une base de :

300 points pour la première équipe

Nombre de points = (temps du 1er / temps de l'équipe) x 300

Les équipes PM marquent 10 points par coureur

Dispositions générales :

Article VI-10 : Points organisateurs Challenge PACA

Le club organisateur de l'épreuve marque 100 points par organisateur plafonné à 1000 points. Ces points d'organisation viennent éventuellement s'ajouter à d'autres points organisateurs en cas d'organisations multiples dans la saison.

Article VI-11

Les inscriptions des équipes doivent être déposées au plus tard 7 jours avant l'épreuve. **La composition doit être déposée au plus tard 3 jours avant la course.** Les modifications de dernière minute sont à éviter. L'organisateur pourra demander une « taxe » de 5€/coureur pour toute modification dans ces 3 derniers jours